

Budget—M. Nystrom

mage plus élevées. Bien entendu, les grandes sociétés feront assumer leurs frais par d'autres. Les petits hommes d'affaires seront eux aussi touchés. Ils ne pourront pas imiter facilement les grandes sociétés.

● (2110)

Cela est tout aussi absurde, monsieur l'Orateur, parce que si l'on gagne plus de \$8,500 par an, les cotisations d'assurance-chômage n'augmentent pas puisqu'elles ont atteint le plafond. Il s'agit donc d'une autre mesure très régressive dirigée contre les petits travailleurs puisque ceux qui gagnent plus de \$8,500 ne doivent pas payer des cotisations plus élevées. Cependant, tous ceux qui gagnent moins de \$8,500 doivent verser une plus grande part de leur revenu en cotisations à l'assurance-chômage. Cela équivaut à lever un impôt déguisé sur les travailleurs du Canada. C'est une façon d'obtenir plus de recettes pour combler le déficit de la caisse de l'assurance-chômage et, ce qui m'inquiète, c'est que le gouvernement abandonne le chiffre de 4 p. 100 comme niveau de référence pour l'assurance-chômage. Cela veut-il dire que le gouvernement a abandonné l'idée de faire baisser le taux de chômage au Canada à 4 p. 100? Cela veut-il dire qu'il accepte que le taux de chômage soit de 5.3 ou de 6 p. 100, ce qui sera probablement le taux moyen dans un an ou deux au Canada?

Cela signifie également qu'à l'avenir—du moins pour les quatre ou cinq prochaines années—le gouvernement va probablement finir par ne plus contribuer du tout à la caisse de l'assurance-chômage si le taux de chômage continue à s'élever comme il le fait aujourd'hui.

Il n'est pas étonnant que, comme par hasard, le ministre des Postes (M. Mackasey), qui a joué une part très active dans l'établissement du régime actuel d'assurance-chômage, se soit levé et ait quitté la Chambre quand le ministre des Finances (M. Turner) en est arrivé à cette partie de son exposé lors du discours du budget, lundi soir dernier. J'espère que nous tous qui siégeons à la Chambre verrons le ministre des Postes intervenir dans le débat sur le budget, et j'espère qu'il parlera des modifications à la loi de l'assurance-chômage annoncées dans le budget déposé lundi soir. Il sera certainement intéressant de savoir ce qu'en pense le ministre des Postes en voyant modifier et abâtardir le régime d'assurance-chômage comme on l'a fait à la Chambre lundi soir.

Une autre chose qui me préoccupe, c'est ce que le gouvernement a fait dans le domaine des soins médicaux. Les soins médicaux représentent dans notre pays l'un des domaines les plus importants dont nous devrions tous nous préoccuper. En tant que parlementaires, nous devrions nous efforcer de faire consacrer le plus de fonds possibles à la médecine préventive, à la guérison de maladies aujourd'hui incurables, à la recherche visant à venir en aide aux invalides, et nous devrions nous assurer que les pauvres bénéficient des meilleurs soins médicaux sans avoir à se soucier des coûts. Ils ne devraient pas avoir à s'inquiéter de payer les médicaments et les soins dont ils ont besoin.

En tant que parlementaires, nous devrions travailler de concert avec les provinces, pour leur donner l'assurance-maladie, l'assurance-médicaments, pour veiller à ce qu'il se fasse beaucoup de recherche pour guérir le cancer et d'autres maladies. Mais il est clair, d'après l'exposé budgétaire du ministre, que le gouvernement fédéral a donné avis qu'il a l'intention de réduire sa participation aux frais hospitaliers et médicaux.

[M. Nystrom.]

Qu'est-ce que cela veut dire? Peut-être pas grand-chose pour l'Ontario, l'Alberta ou encore la Colombie-Britannique, nos provinces les plus riches. Par contre, quel en sera le résultat pour les provinces atlantiques, le Manitoba ou la Saskatchewan, si l'agriculture se met à péricliter? Alors, une beaucoup plus large part du Trésor provincial devra être consacrée à l'assurance-maladie, à l'hygiène, pour maintenir ces provinces au niveau national.

Et pour Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et quelques autres provinces, d'ici quelques années, la qualité des soins médicaux en souffrira. Inévitablement, elle déclinera dans les provinces les plus pauvres, une fois de plus, éprouvant le plus durement les moins nantis, ceux qui peuvent le moins se permettre de payer ces frais.

Si une province quelconque décide de combler la lacune, elle devra probablement imposer des droits, elle devra probablement augmenter les primes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie. Elle devra probablement réduire ses projets actuels d'expansion des installations médicales. Ces dispositions frappent également monsieur tout-le-monde, qui a le moins les moyens de payer.

Lorsque l'on passe en revue tout ce qui est arrivé, on constate que le ministre des Finances (M. Turner) recommence ce qu'il a toujours fait dans le budget: il donne davantage aux sociétés canadiennes. Il leur accorde un dégrèvement d'impôt à l'égard des investissements; je suis certain que cela fait plaisir aux députés libéraux et je sais que cela fait grand plaisir à un député qui se trouve là-bas, à l'arrière. Il accorde également plus de concessions aux sociétés extractives afin qu'elles prospectent et mettent en valeur les ressources du Canada.

Je pense que pour être vraiment avantageux pour les Canadiens, il aurait fallu que ce budget renferme deux ou trois éléments totalement différents. Tout d'abord, il aurait fallu que le gouvernement affecte rapidement des crédits considérables au logement. Certaines provinces ont demandé que l'on consacre un milliard de dollars au logement. Si ces crédits, ou des sommes qui s'en rapprochent, avaient été affectés au domaine du logement, le ministre aurait créé un très grand nombre d'emplois dans le bâtiment. Il aurait créé des emplois en Colombie-Britannique, au Québec et au Nouveau-Brunswick, provinces de l'industrie forestière où l'on licencie les employés qui appartiennent au Syndicat international des abatteurs de bois d'Amérique parce qu'on ne construit pas assez au Canada.

Il aurait créé des emplois dans toutes les industries connexes, l'industrie du meuble, l'industrie de l'acier, toutes les industries qui ont un rapport avec la construction et l'aménagement des maisons. Il n'existe pas de moyen plus rapide pour stimuler l'économie canadienne que de construire des maisons, et nous pourrions le faire si le gouvernement avait modifié ses priorités.

En second lieu, je pense que le gouvernement aurait dû accorder dans son budget une réduction d'impôt aux petits salariés. Ce sont eux qui en ont le plus besoin. Ils auraient dépensé cet argent et ils auraient ainsi créé eux-mêmes de nouveaux emplois et par la même occasion stimulé l'économie. Ainsi, nous aurions moins souffert de l'aggravation du chômage.

Il est grand temps que nous, Canadiens, nous posions les questions fondamentales qui s'imposent sur notre avenir. Je déplore que nous ne soyons pas un pays indépendant et je crois que le gouvernement par ses budgets, ses discours du trône et ses lois devrait mettre l'accent sur le contrôle de notre économie.